



Le Président du
Conseil d'Administration

RAPPORT AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation pour l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) rappelle les dispositions relatives à l'exécution du budget avant son vote.

En effet, jusqu'à l'adoption du budget, le Président est en droit d'une part de recouvrer les recettes et d'autre part d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En matière d'investissement, le Président peut, sur autorisation du conseil d'administration, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

L'autorisation mentionnée ci-dessous précise le montant et l'affectation des crédits pour l'année 2021.

Libellé	Montant (BP+DM)
Montant des dépenses d'investissement inscrit au budget 2020 (chapitres 20, 21, 23 et 27)	24 587 146,23 €

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 pouvant être engagées, liquidées et mandatées avant le vote du BP 2021 seraient d'un montant maximum de 6 146 786,56 € soit $\frac{1}{4}$ de 24 587 146,23 €.

Les montants proposés par chapitre et par article sont les suivants :

CHAPITRE/ ARTICLE	LIBELLE COMPTABLE	CREDITS 2020 (BP+DM)	AUTORISATION 2021
20	Immobilisations incorporelles	1 843 797,17	460 949,29
2051	Concessions et droits assimilés	1 843 797,17	460 949,29
21	Immobilisations corporelles	13 779 409,10	3 444 852,28
2135	Installations générales.-agencements-aména. des constructions	21 891,51	5 472,88
2182	Matériel de transport	12 078 033,91	3 019 508,48
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	87 000,00	21 750,00
2184	Mobilier	7 483,13	1 870,78
2188	Autres immobilisations corporelles	1 585 000,55	396 250,14
23	Immobilisations en cours	5 509 430,00	1 377 357,50
235	Part investissement PPP	5 509 430,00	1 377 357,50
27	Autres immobilisations financières	3 454 509,96	863 627,49
275	Dépôts et cautionnements versés	3 454 509,96	863 627,49

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration sont invités à délibérer sur le montant des dépenses d'investissement susceptibles d'être utilisées avant le vote du budget 2021.